

**Sujet :** [INTERNET] Avis pour l'enquête du méthaniseur de Choignes

**De :** Rémi Volot <remi.volot@gmail.com>

**Date :** 29/03/2024 09:17

**Pour :** pref-ep-metha@haute-marne.gouv.fr

Bonjour, je suis Rémi Volot, né le 30/05/1990 à Chaumont (52) et résidant à Choignes.

Bien au-delà du fait que je réside à Choignes et que j'ai des enfants en bas âge : je suis opposé à la réalisation de ce projet.

Je suis navré de ne pas avoir le temps d'étayer la liste des points que je vais évoquer ci-dessous, je laisse donc le soin aux lecteurs d'exploiter mes pistes.

=> Dans le principe, exploiter de la terre agricole pour créer une énergie est non sens à la base. Comme les rendements vont baisser, il faudra produire plus mais bon !

=> Le bilan carbone est important. On est au-delà des 40 g de CO2/kwh (c'est 10x fois plus que le nucléaire).

=> On supporte déjà le projet CIGEO (quand bien même je suis un pro nucléaire depuis le début), que j'accepte car j'en suis convaincu. En revanche, je ne tolère pas un projet sensible en plus, et auquel je ne crois pas ! En termes de pollution, on a déjà l'incinérateur qui arrose Chaumont de particules fines !

=> Ce projet, qui a un impact collectif, sert un intérêt privé. S'il y avait des intérêts pour les collectivités et entreprises comme le GIP, je pourrais nuancer, mais ce n'est pas le cas.

=> Le système considère un fonctionnement à l'eau de pluie, très bien dans le principe. Si une année comme celle de 2020, on observe aucune précipitation pendant 4 mois, combien cela nécessitera de véhicules sur la route ? Comment le bilan carbone est réévaluer ?

=> Dans le rapport de l'ARS, l'impact sur les milieux aquatiques est marqué comme "RAS". Je suis effaré par ce constat, est-ce une volonté ou une négligence ? J'ai été longtemps à l'école, mais un enfant de primaire comprendra très rapidement que les eaux de ruissellement couleront vers la Marne en contrebas. Eaux de ruissellement qui seront chargées des polluants qui se seront déposés autour de l'installation.

=> Toujours dans le rapport de l'ARS, je suis épaté que les nuisances olfactives ne soient pas considérées.

=> J'ai cru comprendre que le site stockera jusqu'à 30000 m3. Ce qu'il faut retenir, c'est que nous les industriels, on pratique le stockage de matière. Lorsque l'on a sur site, une base de 200m3 c'est déjà une gestion difficile. Là, on parle de 150 fois plus ? C'est de la folie furieuse ! Au premier écart c'est la

catastrophe assurée.

=> Quand bien même, le risque technologique est initialement négligeable. Je ne comprends pas que l'implantation de ce site soit acceptée à très grande proximité de la carrière de Bourreau. Avez-vous conscience de la puissance de feu qui est libérée hebdomadairement ? Je ne pense pas...

=> La stratégie énergétique française est mauvaise (enfin, c'est délibéré...). Quelques chiffres qui tendent à surtout arrêter de faire du gaz.

A son apogée en 2019, la France consommait 630 TWH de gaz. En 2023, on est en dessous des 400 TWH, soit 36% de baisse dont plus de 10% sur 2023. Au vu du maintien artificiel des prix du gaz, qui amène à une réduction de sa consommation. La baisse sera encore significative sur 2024 dû à la stratégie des PAC et autres. Donc assez rapidement, on devrait observer un effondrement des prix, qui impactera sévèrement la rentabilité de l'installation qui sera en péril à moyen terme. Dans 7 ans c'est amorti, dans 10 ans SHELL aura tout pompé et l'installation sera abandonnée.

=> La circulation routière a été évoquée à plusieurs reprises, mais certains paramètres ont été négligés. L'usure des routes est en quasi totalité générée par les transports lourds. Une étude de fatigue des matériaux démontre facilement que la rupture est exponentielle avec la montée en charge. Conclusion, les routes vont se dégrader plus vite qu'imaginer.

Autre facteur qui est moins palpable : la surcharge des engins. C'est une réalité, les véhicules sont souvent en surcharges, c'est de la poudre aux yeux d'imaginer le contraire. Cela accélère de façon exponentielle l'usure des routes, de la même manière le risque d'accident ! Est il prévu des autorités aux abords du site de façon permanente ? Je ne pense pas...

Je ne parle pas des structures routières qui ne sont pas adaptées.

=> Il y a une totale incompatibilité du projet de méthaniseur et du Parc national des forêts.

=> Le conseil municipal de Chaumont a voté contre ce projet. Comment se fait-il que l'on en parle encore ? Les élus locaux n'ont pas de pouvoir sur leur territoire ? Peut-on on réellement dire que voter ne sert à rien ?

=> La DREAL qui est le garant de notre sécurité, qui est déjà occupé avec bon nombre de sujets difficiles (incinérateur de Chaumont, SALEUR recyclage et j'en passe...). Comment va-t-elle gérer cette charge de travail supplémentaire ? La réponse je l'ai : il y aura des négligences, dont la responsabilité sera imputée à NECC, mais il sera trop tard à ce moment-là !

Ce projet doit avorter !

Merci.

Rémi Volot.